



Coupe de France de Voltige – 22 / 24 mai 2008

Centre Vélivole du Val de l'Eure

Aérodrome de Bailleau Armenonville

28320 GALLARDON

Tel : 02 37 31 43 74 - Fax : 02 37 31 59 11

Mail : cvve.bailleau@free.fr

<http://www.cvve-bailleau.org>

Coupe de France de Voltige

Bailleau – 22 au 24 mai

Cette compétition organisée sous l'égide de la FFVV par le CVVE se déroulera sur l'aérodrome de Bailleau Armenonville du 22 mai au 24 mai. La période d'entraînement est prévue à partir du 19 mai.

Elle est ouverte à tous les pilotes voltigeurs des catégories **Internationale**.

I INSCRIPTIONS ET DROIT D'ENTREE

Les inscriptions seront reçues au secrétariat du CVVE. Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site du CVVE : <http://www.cvve.org/new/voltige2008>

Les droits d'inscription sont fixés à **80 €** pour les plus de 25 ans et **60 €** pour les moins de 25 ans.

Les remorqués (1250 m QFE) seront facturés au tarif de 55 euros.

II HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Vous trouverez sur le site du CVVE une liste des hôtels de la région. Un restaurant est ouvert sur l'aérodrome, les repas du midi pourront être pris en commun au restaurant. Les repas du soir pourront être préparés par le restaurant et pris en commun dans les locaux du club. Une cuisine aménagée est également disponible.

Il est possible de camper sur l'aérodrome. Un hébergement est possible dans les locaux de l'aérodrome en chambre et dans le dortoir, dans la limite des places disponibles.

III BRIEFING

Le briefing d'ouverture aura lieu le mercredi 21 mai, à 18h30 précises, en présence des juges. La présence de tous les concurrents est indispensable. Ce briefing portera sur les conditions de vol, les épreuves, la sécurité, le règlement. ***Toute consigne particulière qui y sera donnée sera considérée comme partie intégrante du règlement.***

A l'issue du briefing, nous procéderons au tirage au sort de l'ordre de passage des concurrents pour les trois premiers programmes.



Coupe de France de Voltige – 22 / 24 mai 2008

IV VOL DE FAMILIARISATION

Chaque concurrent sera autorisé à effectuer un vol de familiarisation au-dessus du cadre (largage à 1250 QFE). Ce vol sera soumis aux mêmes règles de sécurité que les vols de compétition. Au terme du vol d'entraînement, l'atterrissage devra être immédiat.

V DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La compétition est ouverte aux planeurs de voltige biplaces et monoplaces (FOX, SWIFT & SZD 59A).

Chaque concurrent devra, lors de son enregistrement à l'arrivée, présenter aux organisateurs les titres aéronautiques l'autorisant à participer, ainsi que les documents administratifs en cours de validité du planeur et du parachute qu'il utilisera.

La compétition débutera dès la fin des vols de familiarisation sous réserve de dispositions différentes qui pourraient être prises lors du briefing en fonction des circonstances (météo...).

VI PROGRAMME IMPOSE CONNU (EPREUVE 1)

Le programme CONNU est diffusé par la commission voltige de la FFVV

voir le site : <http://voltigeplaneur.free.fr/Programmes/Connu%20inter%202008.pdf>

VII PROGRAMME LIBRE (EPREUVE 3)

Se reporter sur <http://www.arestisystem.com/english/catalogue/glider.htm>

Valeur maximum de la somme des coefficients = 230

VIII PROGRAMMES IMPOSES INCONNUS (EPREUVES 2, 4, 5, 6)

Les 4 programmes seront composés à partir de 28 figures choisies par les concurrents (selon règlement CIVA adapté à 28 figures) et éventuellement de figures de liaison choisies par le Chef Juge. Valeurs de la somme des coefficients comprise entre : $185 < K < 200$

Ils seront communiqués aux concurrents 12 heures avant l'épreuve concernée.

IX LIMITE D'ALTITUDE

Les vols devront s'effectuer entre 1200 m et 200 m QFE.

L'emploi du système HHMD pourra être imposé.

Une pénalisation de 70 points sera infligée pour toute figure exécutée totalement ou partiellement entre 200 et 100 m/sol.

Toute figure exécutée en dessous de 100 m/sol entraînera la disqualification de l'épreuve.

X CADRE


Il sera constitué par une zone clairement définie de 1000 m/1000m.

Il n'y aura pas de juges de cadre.

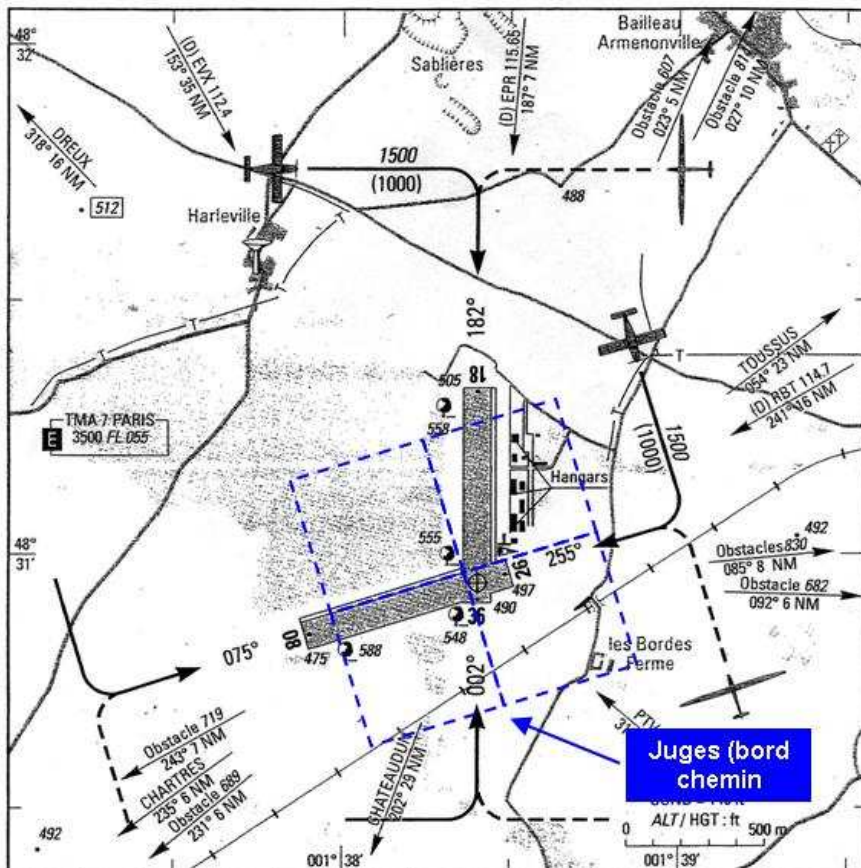
ATTERRISSAGE A VUE
Visual landing

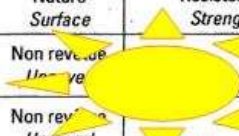
Usage restreint
Restricted Use
09 JUN 05

BAILLEAU ARMENONVILLE
AD2 LFFL ATT 01

	ALT AD : 508 (18 hPa)	LFFL
	LAT : 48 30 53 N	
	LONG : 001 38 19 E	

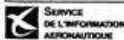
APP : NIL
TWR : NIL
A/A 122.05



RWY	QFU	Dimensions Dimension	Nature Surface	Résistance Strength	TODA	ASDA	LDA
08	075	780 x 100	Non revêtue Herbe	 Soleil	780	780	780
26	255	780 x 100	Non revêtue Herbe		780	780	780
18	182	780 x 100	Non revêtue Unpaved		780	780	780
36	002	780 x 100	Non revêtue Unpaved		780	780	780

Aides lumineuses : NIL

Lighting aids : NIL



AMDT 07/05 CHG : Normalisation, VAR, WGS-84, circuits ACFT.

©SIA



Coupe de France de Voltige – 22 / 24 mai 2008

XI ACCELEROMETRE

Chaque planeur devra être équipé d'un accéléromètre plombé, que le Directeur de la compétition pourra faire calibrer au début de la compétition.

Les limitations sont celles répertoriées dans les manuels de vol des planeurs utilisés.

Toute atteinte des facteurs de charge limite autorisés entraînera la disqualification du pilote.

	<i>Pénalité</i>	<i>Disqualification</i>
<i>Swift S 1</i>	+ 8.0 / - 6.0	+ 10.0 / - 7.5
<i>FOX Solo</i>	+ 7.0 / - 5.0	+ 9.0 / - 6.0
<i>FOX Biplace</i>	+ 6.0 / - 4.0	+ 7.0 / - 5.0

XII CONDITIONS METEO

Les vols ne se dérouleront que dans les conditions minimales suivantes :

- pas de nuages ni de précipitations dans le box,
- visibilité minimale 5 km,
- vent maxi à 700 m : 10 m/s (20 noeuds), et déviation maximale par rapport à l'axe suivant diagramme CIVA
- pas de fortes turbulences dans le box (\pm 2g à 200 km/h)

XIII APPAREILS RADIO

Les planeurs devront être équipés d'une radio VHF réglée sur la fréquence de sécurité 121,05. Toute transmission au pilote, pendant les épreuves officielles, d'informations, qui n'émaneraient pas des officiels, entraînerait sa disqualification.

Tout concurrent participant à la compétition s'engage à respecter in-extenso le présent règlement et les compléments apportés par la commission voltige de la FFVV ainsi que les consignes qui seront apportées lors des briefings.

XIV REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le dimanche 25 mai, à partir de 11h00.



Coupe de France de Voltige – 22 / 24 mai 2008

Coupe de France

DE VOLTIGE PLANEUR 2008

Du mercredi 21 mai 2008 au dimanche 25 mai 2008

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A renvoyer avant le 02 mai 2008

Nom : Prénom :
Date de naissance : Nationalité :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax : Mail :
Association :
Licence pilote V.V n° : Validité :
Autorisation voltige du : délivrée par :
Disposez-vous d'un planeur ? Oui Non
Si oui, marque et type.....
Immatriculation :

Je souhaite un hébergement (chambre ou dortoir) ? Oui / Non

Je m'engage à respecter dans son intégralité le règlement de la Coupe de France de voltige 2008 et les consignes qui pourraient m'être données lors des briefings.

Joindre un chèque de : 80 € pour les + de 25 ans,
60 € F pour les - de 25 ans, à l'ordre du CVVE.

Fait à, le

Signature

DIAGRAMME PROGRAMME CONNU 2008
Catégorie Internationale



Glider Known Programme		2008	FORM B
Pilot ID #	GASC Proposal		Flight #

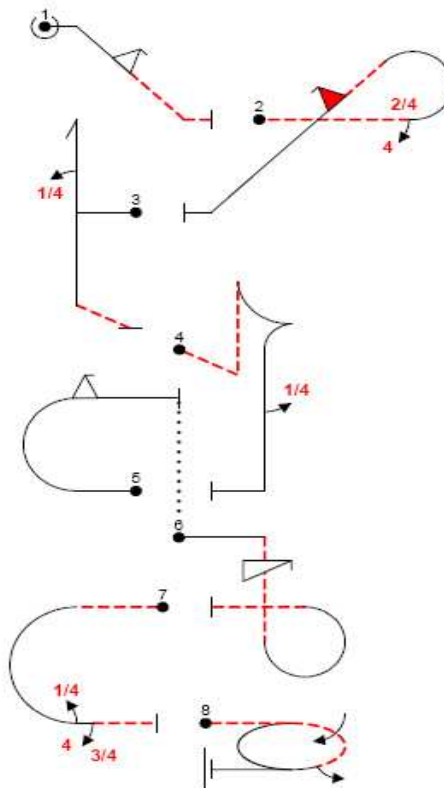
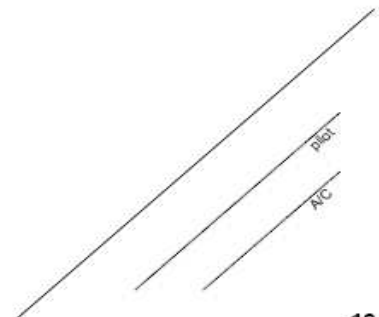


Fig 1	1.3.3 9.9.4.2	8 12	20
Fig 2	8.48.2 9.4.3.2 9.10.4.2	11 8 15	34
Fig 3	5.1.3 9.1.1.1	18 9	27
Fig 4	5.1.4 9.1.5.1	17 3	20
Fig 5	7.2.1 9.9.3.2	6 12	18
Fig 6	8.34.3 9.11.1.4	13 5	18
Fig 7	7.2.4 9.1.3.1 9.4.3.3	7 3 12	22
Fig 8	2.19.2	28	28
Total K = 187			

Created Using Avid 2007™ software ACCase@free.com

Known/Q Proposals for 2008



19



Coupe de France de Voltige – 22 / 24 mai 2008

NOM :

A **Pilote N°**

Catégorie Internationale

PROGRAMME LIBRE

N°	Symbole	N°catalogue	K	Note	Points	OBSERVATIONS
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
	CADRE		15			
	HARMONIE		20			
	TOTAL					
	PENALITES					



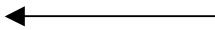
Coupe de France de Voltige – 22 / 24 mai 2008

NOM :

B

Catégorie Internationale

PROGRAMME LIBRE



Direction du vent



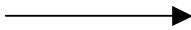
Coupe de France de Voltige – 22 / 24 mai 2008

NOM :

C

Catégorie Internationale

PROGRAMME LIBRE



Direction du vent